

# Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel



<b>Nom de l'entité déclarante</b>	Redevances Aurifères Osisko ltée		
<b>Année de déclaration</b>	<b>Du :</b> 2019-01-01	<b>Au :</b> 2019-12-31	<b>Date de soumission</b> 2020-06-17
<b>Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante</b>	E491415	<input checked="" type="radio"/> Rapport initial <input type="radio"/> Rapport modifié	
<b>Autres filiales inclus (champ facultatif)</b>			
<b>Rapport non consolidé</b>			
<b>Rapport non substitué</b>			
<b>Par l'entité déclarante</b>			
<i>Conformément aux exigences de la LMTSE et plus particulièrement de l'article 9 correspondant, je certifie que j'ai vérifié l'information contenue dans le rapport en vertu de la LMTSE pour les entités figurant sur la liste ci-dessus. Selon mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, les renseignements contenus dans le rapport en vertu de la LMTSE sont vrais, précis et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.</i>			
<b>Nom complet de l'administrateur ou du représentant de l'entité déclarante</b>	Frédéric Ruel	<b>Date</b>	2020-06-17
<b>Titre de poste</b>	Chef de la direction financière et vice-président, finances		



